

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2764 Société : R.A.M (128815)  
 Actif  Pensionné(e)  
 Autre : FARAH - Mohamed  
 Nom & Prénom : FARAH - Mohamed  
 Date de naissance :  
 Adresse : maison adresse  
 Tél : 06.11.43.47.48 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
**Dr. Omar BENJELLOUN**  
**NEPHROLOGUE**  
**Centre d'Hémodialyse 2 Mars**  
**Casablanca**  
**Tél:0522 87 0504 Fax: 0522 87 0505** INP 091167239  
 Date de consultation : 30/05/2022  
 Nom et prénom du malade : FARAH (TRANNE) Age : .....  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : .....  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.  
 J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....  
 Signature de l'adhérent(e) : .....  


#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Matures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/05/2022	G	INP 161239	Grand	Dr. Omar SENJELLOUN NÉPHROLOGUE Centre d'Hémodialyse 2 Mars Casablanca Tel: 0522 37 08 04 Fax: 0522 87 08 05

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE EL SOUSSI</b> SARL 445, Bd Mokhtar Soussi Casablanca Tel.: 05 22 28 01 62	30/05/22	199.00

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

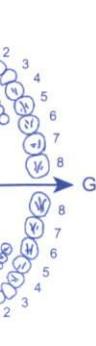
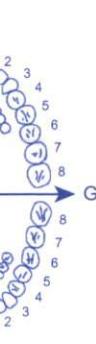
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

**Dr. Omar BENJELLOUN**

Spécialiste en Néphrologie

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Oviedo, Espagne  
Ancien Attaché à L'Hospital Clinic de Barcelone, Espagne  
Ancien Directeur de l'Unité Nephro Care Fresenius, Alicante, Espagne

**Dr. Meryem BENJELLOUN**

Spécialiste en Néphrologie

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca  
Certificat de Prise en Charge des Maladies Rénales, Université Johns Hopkins, Maryland, USA

**Dr. Faissal TARRASS**

Spécialiste en Néphrologie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca  
Ancien Médecin des Hôpitaux de Grenoble, France  
Titulaire du Prix Who's Who in Medicine and Healthcare, USA

**Maladies des Reins - Hypertension Artérielle - Hémodialyse - Lithiases Rénale**



Casablanca le : 30/05/2002

Mr TARRASS (Touhami)

150.000

RAN) 300

SV

Hemodialyse

Anes 1 an  
199.000

SV

Appl. Mr!  
Mars

199.400

PHARMACIE EL MESJID  
SARL AU  
445, Bd Mohktar Soussi  
Casablanca  
Tél. : 05 22 28 01 62

Dr. Omar BENJELLOUN  
NEPHROLOGUE  
Centre de Hemodialyse 2 Mars  
Casablanca  
Tél: 0522 87 08 04 Fax: 0522 87 08 05

INP  
091167239

**CENTRE D'HEMODIALYSE 2 MARS**, 466 Boulevard 2 Mars, Haddaouia, CASABLANCA

Téléphone: 05 22 870 804, Fax: 05 22 870 805, email: hemodialyse2mars@gmail.com

49,40

LOT : 210475

EXP : 03/2024

PPV : 150,000DH

UTAVL

PPV (DH) :

LOT N° :